

PROCÈS-VERBAUX

866° SÉANCE

14 JANVIER 1926

PRÉSIDENTIE DE M. LE COLONEL FONSSAGRIVES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Fonssagrives, de Poulpiquet, Laverlochère, Resnais, du Halgouët, Fabre, de la Foye, du Guiny, de Nouël, Capé, Le Mézo, du Rusquec, E. Sageret. Mesdemoiselles Gouzerh, R. Chouc, Mauriès, Gaillard, Gelain, Guillemette. MM. colonel Fonssagrives, abbé Davalan, H. Robert, de Lignières, de Camas, capitaine Delpérier, Le Marant de Kerdaniel, Genet, J. Guilbot, Crenn, Lucas, E. Sageret, colonel Peignier, Vilvaut, Bertho, chanoine Guillevic, Ach. de la Villesboisnet, H. Prulhière, Pinot, Roques, commandant Bargilliat, Raut, docteur Mathiot, Philouze, Gousset. Gondé, chanoine Buléon, abbé Blarez, David, E. Robert, Viaud-Grand-Marais, de la Martinière, Merlet, G. Fabre, Rialan, capitaine Dyèvre, abbé du Boisrouvray. Stéphane Faye, Alex. Le Pontois, Augué, Commelin, Alph. Le Rouzic, Blancart, Garreau, du Halgouët, Caillibotte, capitaine Loisel, Fardel, L. Lallement, Jos. Le Bras, Houssin, J. Galloy, abbé Nicol, Bastard, docteur Le Pontois, Coudrin, Gendre, E. Normand, Paul Thomas. Delisle, de Kersabiec, docteur J. Audic, commandant Ducharne, Em. Gilles, docteur Le Guen, Texier, Babel, commandant Le Bihan, Grosjean, du Chêne, H. Ménard, Bourcy, Plumey, Belenfant, Lebert. Saintilhes, L. Marsille, Leson, Le Mintier de Léhélec, commandant Bonnet, abbé Le Bras, Busque, de Lantivy, Tattevin, commandant Delfosse, Jégourel, de Charette, commandant de Maismont, docteur Mercier, Le Goff, abbé Guillemot, Devèze, Mahéo, Le Nestour, docteur David, abbé Tastard, Baixès, Verge, docteur Blondeau, Simonnot, Houix, Ch. Boisecq, L. Kerrand.

Excusé : M. E. Lafolye.

— M. le Président déclare ouvert le scrutin pour l'élection d'un vice-président.

logie, **Ministre des Pensions**, faisant connaître que l'École d'anthropologie de Paris célébrera le cinquantenaire de sa fondation le mercredi 3 novembre 1926. Il invite les amis de l'École à prendre part à cette fête de famille.

M. le général Kœcklin-Schwartz et M. le colonel Juge veulent bien accepter de représenter la Société polymathique aux séances et réunions de la journée du 3 novembre.

Communications diverses. — Météore. — M. le Président demande si quelqu'un de nos confrères n'aurait pas été témoin du phénomène qui dut se produire le 14 ou le 15 septembre entre 11 heures et minuit. Un voyageur regagnant Plœren cette nuit-là et se trouvant exactement à 7 kilomètres de Vannes, aperçut sous l'étoile ξ de la Grande Ourse un globe lumineux se dirigeant de l'ouest vers l'est. La trajectoire resta lumineuse plusieurs minutes.

Le colonel Juge donne lecture d'un *document inédit sur l'attaque de Lorient par les Anglais en 1746*.

C'est un récit des événements écrit par un jeune officier de la milice bourgeoise de Vannes, qui était parti avec les autres miliciens au secours de la ville menacée et assista aux diverses péripéties de cette affaire. La pièce avait été adressée, comme lettre particulière, à un religieux de l'abbaye de Saint-Julien de Tours qui, se trouvant en correspondance avec le comte d'Argenson, ministre de la Guerre, avait cru utile de lui en envoyer copie, copie conservée aux archives historiques de la Guerre (vol. 3.188, n° 337).

Le récit concorde, dans ses grandes lignes, avec les diverses relations déjà publiées dans certains bulletins ou revues. Il est intéressant en ce qu'il donne un aperçu de la manière dont, à Vannes, on jugeait l'affaire de Lorient. Il fait ressortir, une fois de plus, que la retraite inattendue des Anglais, au moment où le tambour de la place battait la chamade, fut peut-être un miracle, mais, à coup sûr, ne fut pas une victoire, en dépit du nom donné à la fête célébrée encore de nos jours pour commémorer cet événement sans gloire pour les deux partis.

Le commandement local, influencé peut-être par la *Compagnie des Indes*, toute puissante dans la ville, se montra fâcheusement défaillant. Les gardes-côtes, nullement aguerris et presque sans armes, se révélèrent incapables de lutter. Mais on peut noter avec satisfaction l'élan des milices bourgeoises des villes voisines et de l'arrière-ban de la noblesse bretonne qui, au premier appel, accoururent, même de points éloignés, pour combattre l'ennemi débarqué; d'autre part, l'artillerie de la place, nombreuse et bien servie, fit très bonne contenance et ses vigoureuses ripostes durent faire impression sur les Anglais.

Découverte d'une villa gallo-romaine à Mauron. — M. Marsille rend compte de la visite qu'il a faite le 5 septembre à M. l'abbé Le Claire.

Ce dernier a mis à jour, à 3 kilomètres au sud de *Mauron*, entre les villages de Ledremeuc et de la Ville-ès-Mélais et ceux de Bourrien et du Lescu, dans les parcelles nos 287 à 289 et 291 à 293, dites « les Bois Delé », les substructions de plusieurs bâtiments qui pouvaient constituer une *villa agraria*. Outre des fragments de tuiles et de briques en nombre considérable, les fouilleurs ont recueilli quelques morceaux de poterie sigillée, un fond de vase en cuivre étamé, une partie de graffiti sur poterie commune. Le jour de sa visite, M. Marsille a lui-même retiré de la base d'un mur une hache en pierre polie fichée dans la maçonnerie. Les murs ne sont pas construits en petit appareil. Les matériaux faisaient défaut : on se trouve là sur les schistes et poudingues de Gourin (X^b.)

Malheureusement le terrain en grande partie sous culture ne permet pas de pousser les fouilles à fond et d'arriver à dresser un plan exact de l'ensemble. Il y aurait cependant intérêt à dégager jusqu'au bout les substructions découvertes dans la parcelle 287, où se trouve une petite construction carrée faite de briques longues contiguë à d'autres pièces dont les murs sont en pierres et mortier.

M. le Président donne lecture de la communication suivante de M. de la Martinière :

MON CHER PRÉSIDENT,

L'escalier de la Polymathique m'effraie aujourd'hui. Pour qu'un archiviste recule devant un vieil escalier à vis, surtout quand il le conduit au milieu d'aimables confrères, il lui faut des raisons sérieuses. Veuillez donc excuser mon absence ; veuillez aussi m'excuser de parler encore des *agonothètes*, brièvement.

M. Léon Lallement a recherché devant nous ce « que peut bien signifier l'expression : *civibus urbis Venetensis agonothetis* » sur le feuillet de garde d'un prix décerné au collège des Jésuites de Vannes en 1647. Avec quelle érudition et quel charme, vous le savez. Apprenant mes regrets de n'avoir pu l'entendre, il a eu l'aimable courtoisie de me communiquer son manuscrit. A le lire, puis à écouter ses explications, comment n'être pas convaincu ? L'idée de représenter l'*agonothète* « avant tout comme président des jeux scéniques » qui précédaient ou accompagnaient la distribution des prix paraissait très séduisante. J'eusse aimé, cependant, que, pour notre plaisir à tous, il approfondit et précisât la question en utilisant certains traités ou ouvrages, en premier lieu les diverses éditions du *ratio studiorum*, puis l'histoire de Louis le Grand par Dupont-Ferrier, celle du collège de Rennes par M^{lle} de Saint-Sauveur, etc.

Et voici que, peu de jours après cette lecture et ces souhaits, le hasard me conduisit à classer des papiers laissés aux Archives par M. Lallemand (le *Germanicus* de la Polymathique, l'auteur des *Annuaire*s du Morbihan). Parmi eux se trouvaient des thèses soutenues au collège